

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 19 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 juin à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e-s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e-s présent·e-s : 13

Nombre de conseiller·e-s absent·e-s : 12

Étaient présent·e-s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Christine Robin, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse,

Étaient absent·e-s :

Nadège Rivoire donne pouvoir à Nans Perrin

Eric Bordereau

Date de convocation : 12 juin 2025

Secrétaire de séance : Estelle Trémoulhéac

OBJET : Choix de l'entreprise pour la création de platebandes

Suite à la consultation, nous avons reçu 3 devis, dont une proposition incomplète, c'est-à-dire qu'elle ne tient pas compte de la mise en place des bordures demandée par le département de la Loire.

Entreprise	Coût HT	Coût TTC
Mounard TP	7 774,00 €	9 328,80 €
Montagnier TP	12 960,00 €	15 552,48 €
Mazet TP	4 164,00 € (sans les bordures)	4 996,80 €

Le conseil municipal, après délibération,
CHOISIT l'entreprise Mounard TP pour un montant des travaux de 9 323,80 € TTC,
AUTORISE Mme la maire à signer le devis.

La maire
Céline Elie

Secrétaire de séance
Estelle Trémoulhéac



A blue ink signature of Estelle Trémoulhéac.